

CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE Séance du Lundi 8 avril 2019

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville-en-Vexin, s'est réuni en Mairie,

Le Lundi 8 avril 2019 à 20 Heures 30

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur Eric BAERT, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. BAERT, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE Mme GOMBERT, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. PIERRAT, Mme RENAUD, Mme HUGO TRANZER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents: M. DESCAMPS.

Absents excusés: M. BARDOUIL, M. LE LAY.

A été élue secrétaire : Mme CAPRON.

Approbation du compte-rendu municipal du 4 mars 2019.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal.

1/ ENFOUISSEMENT.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Philippe CHAUVIN pour les explications de chiffrage de subventions pour les travaux d'enfouissements des 5 rues restantes (Bourgeoise, Croisette, Chemin de Nesles, Fichets et Croix Rouge).

Il y a quelques temps, la commune a lancé des demandes de subventions auprès de divers organismes, notamment le Conseil Régional, le Conseil Départemental et le SMEGTVO pour les travaux d'enfouissement rues de la Croix rouge, des Fichets, de la Croisette, Chemin de Nesles et rue Bourgeoise.

Le Conseil Régional a donné son accord pour une subvention à hauteur de 148 000 \in et le Conseil Départemental quant à lui nous accorde une subvention de 111 000 \in .

A ce jour, il nous manque le retour du SMEGTVO. Il restera à la charge de la commune environ 45 857.38 €.

Monsieur le Maire souhaite continuer le projet et lancer l'appel d'offres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'enfouissements des 5 rues.

2/ ECOLE.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Martine COLLAS, qui rappelle que l'école

d'Hérouville-en-Vexin accueille depuis la rentrée 2018/2019, la classe de CP qui était auparavant à Livilliers. L'école maternelle est donc à présent une école élémentaire.

Nous sommes donc dans l'obligation de lui donner un nom. Monsieur le Maire accorde au conseil municipal un temps de réflexion à ce sujet.

Le directeur de l'école de Génicourt, Jean-Bernard, a quitté ses fonctions en début de mois. Il est à présent directeur adjoint du Collège de Méry-sur-Oise.

3/ SUBVENTION FOYER RURAL.

Monsieur le Maire rappelle que la commune d'un commun accord avec le foyer rural d'Hérouvilleen-Vexin accorde une subvention aux Hérouvillois pour les activités 2018/2019.

La commune propose de prendre en charge 50% du montant total accordé par le foyer rural.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la prise en charge par la mairie à hauteur de 50% de la subvention accordée par le foyer rural aux Hérouvillois.

4/ QUESTIONS DIVERSES.

- Elections Européennes: Elles se déroulent le dimanche 26 mai 2019 de 8h00 à 20h00.
- **Commission des Impôts**: Jeudi 2 mai à 18h00.
- De Commission électorales : Jeudi 2 mai à 18h30.
- <u>**©**</u> Comité des fêtes: Une réunion a lieu à la mairie mardi 9 avril à 18h30 concernant la fête champêtre.
- <u>a Gens du voyage</u>: Vendredi 5 avril, l'un des adjoints de la commune a eu la visite chez lui, d'un représentant des gens du voyage pour prévenir de leur arrivée le week-end suivant.

Face à ce problème, un agriculteur a réalisé 5m de labour tout autour du stade.

Nous le remercions pour sa réactivité.

- <u>marché Eglise</u>: Le marché pour la mise en place des capteurs de surveillance de l'Eglise a été lancé. L'ouverture des plis aura lieu le lundi 29 avril 2019.
- <u>Départementale</u>: Les travaux ont commencé la semaine dernière aux entrées du village pour l'écoulement des eaux car des plateaux vont être installé prochainement afin de réduire la vitesse de circulation sur cette route.

Fermeture durant 4 nuits (semaine 16 sous réserve de confirmation) de la départementale traversant le village pour cause de resurfacage de la chaussée.

<u>na Contrat de ruralité</u>: Il s'agit d'un plan commun mené par la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes afin de pouvoir bénéficier de subventions pour divers projets d'investissements.

Notre commune a soumis deux projets, l'un portant sur l'écologie avec le remplacement des ampoules des candélabres par des ampoules à Led. Et l'autre, sur le rachat potentiel des murs du restaurant Les Vignes Rouges.

- <u>**¤** Communauté de Communes</u>: Monsieur le Maire donne des nouvelles sur les projets en cours à la Communauté de Communes.
- **Date du prochain Conseil Municipal :** Lundi 13 mai 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45 Heures.

Le Maire, Eric BAER